



L'interdit a toujours séduit les jeunes générations ...

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 16 mai 2012

Nous étions jeunes, très jeunes et je n'ai jamais entendu un (e) de mes ami (e) se poser la question sur les dangers du tabac. Nous étions dans les années 1965/1970 et personne ne pensait à aller acheter des cigarettes. On a voulu faire un boum sur ses dangers et l'on a attiré une grande partie des jeunes à l'interdit. C'est bien connu : l'interdit a toujours séduit les jeunes générations ...

... et l'on stresse les fumeurs qui, comme dans une période de manque pour X... raisons, fument encore plus.

Croyez-vous que ce soit une bonne stratégie ?

Réponse :

Il est clair que la transgression de l'interdit est un élément moteur de l'affirmation de la personnalité chez l'adolescent. Il est tout aussi clair que le rite de passage à l'âge adulte se façonne autour de cette transgression de l'interdit, particulièrement pour la cigarette.

Dans les années 60 / 70 la consommation de tabac concernait un Français sur deux, et pourtant les femmes commençaient à peine à consommer du tabac. Cette consommation respecte désormais la parité mais elle ne concerne plus cependant qu'un peu moins d'un Français sur trois. Il faut donc penser que les actions qui tendent à faire régresser la consommation ont produit des effets positifs.

DNF pense, comme vous, qu'il est contreproductif de rajouter de la loi à la loi sans jamais se préoccuper de son application, voire de son applicabilité. La protection contre la pollution tabagique des lieux à usage collectif, surtout lorsqu'ils sont confinés, est un devoir du parlement. Empêcher que l'on puisse promouvoir un produit qui tue un de ses consommateurs sur deux est un devoir encore plus impérieux du parlement et du pouvoir exécutif. Ces principes étaient clairement énoncés dans la loi Évin du 10 janvier 1991 : ils suffisait de veiller à ce qu'ils soient appliqués, mais on est en France !